

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'espère qu'avant trop longtemps il nous sera nécessaire de construire un musée pour y loger l'honorable député de Kootenay-Est.

M. Byrne: Le ministre aurait-il par hasard le Sénat à l'idée?

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE PIPE-LINE TRANSCANADIEN—ENQUÊTE SUR LA GRÈVE À L'EST DE PORT-ARTHUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Au sujet de la grève, qui dure depuis un mois, de 700 employés de la *Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation*, le ministre nous dira-t-il quelles dispositions son ministère a prises pour assurer le retour au travail de ces hommes?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Je remercie l'honorable député de m'avoir averti de son intention de poser cette question. Je puis répondre que, sauf erreur, la *Pipe Line Association of Canada* a conclu une entente avec les deux syndicats que le différend met en cause; il semble donc que rien n'empêche les entrepreneurs et sous-traitants de reprendre les travaux de coupe et de déblayage relatifs à l'aménagement du pipeline nord-ontarien. L'entente n'exige pas l'approbation de mon ministère, mais nous consentons à mettre en vigueur l'échelle de salaires établie sous l'empire de l'accord, en conformité avec les dispositions de la loi sur les justes salaires et les heures de travail, une fois que les parties nous auront communiqué le texte ou une confirmation suffisante de ladite entente.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Autre question, monsieur l'Orateur; le ministre peut-il nous dire si la grève en question n'est pas un lock-out?

L'hon. M. Starr: Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de le faire.

(Plus tard)

M. Fisher: Je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Elle se rattache à celle que j'ai posée au ministre du Travail. Le ministre a-t-il quelque rapport à faire sur la grève dans la société de la couronne *Northern Ontario Pipe Line* et sur ses conséquences à l'égard des contrats consentis par cette société qui relève du ministre?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je remercie le député de m'avoir signalé cette question. Je fais faire une enquête en ce moment. D'après les renseignements que j'ai déjà obtenus, la grève serait

[M. Byrne.]

réglée. J'ignore encore si le travail a repris dans tout le secteur devant être déblayé, mais je le saurai bientôt. Le contrat aux termes duquel les entrepreneurs ont accepté le travail stipule que le déblaiement de l'emprise du pipe-line doit se faire en hiver. Il faut évidemment tenir cette condition du contrat.

SYNDICATS DE CHEMINOTS SÉDENTAIRES—SUPPOSÉE DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Marler (St-Antoine-Westmount): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Est-il en mesure de formuler quelque observation sur une nouvelle parue ce matin dans les journaux voulant que le juge McTague ait résigné ses fonctions de président de la commission chargée de l'examen du conflit qui met en cause des syndicats d'employés sédentaires des chemins de fer?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de dire quoi que ce soit avant que les parties en cause aient été informées. Il serait très injuste de ma part de le faire.

L'hon. M. Pearson: Informées?

L'hon. M. Marler: Monsieur l'Orateur, puis-je conclure de la réponse du ministre que le juge McTague a démissionné?

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu dans la mesure où je le pouvais en ce moment.

L'hon. M. Sinclair: Secret, secret, secret!

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas de secret mais de considération pour toutes les parties intéressées. Je ne crois pas qu'il conviendrait de faire quelque déclaration que ce soit avant que les personnes en cause aient été informées.

L'hon. James Sinclair (Coast-Capilano): Monsieur l'Orateur, l'honorable député ne semble pas avoir saisi la question. On ne lui demande pas pourquoi le juge McTague a démissionné, mais s'il a démissionné. La réponse est tout simplement oui ou non.

L'hon. M. Fleming: La question a été comprise et on y a répondu.

L'hon. M. Pearson: Qui informez-vous?

L'hon. M. Sinclair: Une fois encore je répète, secret, secret, secret.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si j'ai bien compris, le ministre a fait savoir qu'il n'en pouvait dire davantage en toute justice pour les parties en cause.